



**HAL**  
open science

Véronique Jacquier, Joëlle Vuille, Les femmes et la question criminelle. Délits commis, expériences de victimisation et professions judiciaires, Zurich, Editions Seismo, 2017

Elisa Herman

► To cite this version:

Elisa Herman. Véronique Jacquier, Joëlle Vuille, Les femmes et la question criminelle. Délits commis, expériences de victimisation et professions judiciaires, Zurich, Editions Seismo, 2017. Revue française de sociologie, 2018. halshs-01887030

**HAL Id: halshs-01887030**

**<https://shs.hal.science/halshs-01887030>**

Submitted on 3 Oct 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Véronique Jacquier, Joëlle Vuille, *Les femmes et la question criminelle. Délits commis, expériences de victimisation et professions judiciaires*, Zurich, Editions Seismo, 2017**

Quelles sont les formes de criminalité investies par les femmes ? De quels types de délits et de crime sont-elles victimes ? Quelle place ont-elles dans le traitement et la régulation publique de la criminalité ? Et comment les sciences sociales, du droit à la psychologie, en s'intéressant en crime, ont-elles été saisies par des représentations genrées ? Véronique Jacquier et Joëlle Vuille, criminologues suisses, embrassent l'ensemble de ces questions. Elles s'inscrivent dans les études de genre, ce qui leur permet de reconsidérer les modes de pensée habituels sur le sujet, enclins à le « naturaliser » ou restant aveugles aux rapports de domination de genre. L'ouvrage s'inscrit dans un contexte éditorial riche, à côté de travaux historiques s'adressant au grand public, comme *Mauvaises filles. Incorrigibles rebelles*, richement illustré (V. Blanchard, D. Niget, Textuel, 2016). Si le mot « femmes » apparaît au premier plan, ce livre permet de mieux percevoir que les faits de délinquance, quel que soit le sexe de leur auteur, s'inscrivent dans l'ordre du genre, en tant que système normatif contribuant à la construction des rapports sociaux.

L'ouvrage présente un large panorama international du traitement des femmes victimes et criminelles, à partir de travaux anglophones et francophones principalement inscrits en criminologie. Dans cette discipline marquée par le droit et la psychologie, les questions sont aussi traitées à l'aune de la sociologie des professions judiciaires, de la sociologie de la déviance et de l'analyse des politiques publiques. L'ouvrage se présente comme un manuel de criminologie intégrant une perspective de genre, et repose sur trois parties : la criminalité des femmes, la victimisation des femmes et les politiques dédiées, la place des femmes dans les professions chargées du traitement policier et judiciaire.

L'introduction revient sur le développement des perspectives féministes en criminologie. Si la question criminelle a été si couramment pensée au masculin, au point de rendre invisibles les femmes auteures et victimes, cela tient à une absence de recul critique face à la « biologisation » (lorsqu'étaient admises des explications des comportements reposant sur les dosages hormonaux ou le cycle menstruel). Les inégalités sociales, et particulièrement celles tenant au genre, ayant été longtemps naturalisées (renvoyées à des dimensions biologiques, ou à une nature hors du social). Le tournant des années 1960 opère une rupture progressive. Les travaux actuels démontrent la fécondité de l'héritage féministe, et les auteures imaginent l'avenir de la criminologie au sein d'une analyse plus intersectionnelle, où les inégalités multiples liées aux appartenances de genre, de classe, de « race » et d'âge seraient analysées de façon conjointe.

La première partie s'attache à décrire « les visages de la délinquance féminine ». Elle insiste sur les ambivalences et la prégnance d'idées reçues, amenant à tort à considérer les femmes comme « *des anges ou des démons* ». Le premier chapitre démontre, chiffres à l'appui, que les constats d'une hausse de la criminalité féminine ne sont pas les mêmes selon

les pays, et dépendent en partie des formes de judiciarisation et de politiques pénales. On voit par contre que selon les types d'infraction (vol, délinquance routière, consommation de drogue, prostitution), et les modalités (passage à l'acte individuel ou collectif, avec une arme ou non, en récidivant ou non), le genre demeure une variable explicative interagissant avec d'autres. Les types d'explications successives pour expliquer la délinquance des femmes sont retracés : positivisme biologique, explications sociologiques, perspectives reliant crime et genre. Le deuxième chapitre interroge la « délinquance féminine extraordinaire », c'est-à-dire les faits les moins fréquents, les plus graves, mais qui se distinguent aussi par l'indignation qu'ils suscitent car ils contreviennent aux stéréotypes de genre : homicides, violences conjugales, violences sexuelles, maltraitance infantile, crime organisé et mafieux, criminalité en col blanc. Les auteures soulignent que les travaux plus nombreux sur les meurtres aux Etats-Unis évaluent à un sur dix ceux qui sont commis par des femmes, le plus souvent à l'encontre d'un proche, et dans une situation préalable d'agression envers elle ou un enfant. Sur les violences conjugales, là aussi, la symétrie entre les comportements féminins et masculins n'est pas attestée, car les violences sexuelles diffèrent, de même que les processus de contrôle et de mise en dépendance (économique, morale) du partenaire. Reprenant la typologie de M. Johnson (*A typology of domestic violence : Intimate terrorism, violent resistance and situational couple violence*, Northeastern University Press, 2008), V. Jacquier et J. Vuille placent les femmes plutôt du côté de la « violence situationnelle » (soit en réaction à des violences préalables) plutôt que du côté du « terrorisme conjugal ». Elles plaident pour une prise en compte du genre impliquant de ne pas penser ces cas au prisme des modèles explicatifs des violences masculines dans le couple. Parmi les questions récemment investies se trouve aussi, après un long déni, celle des violences conjugales homosexuelles féminines. Ces faits posent problème aux professionnels (ce qui peut les mener à des impairs). Ils estiment en effet que les victimes soupçonnant une forte homophobie de la part des policiers et des juges peuvent éviter de s'y confronter. De plus les violences dans le couple homosexuel ne sont pas reconnues partout : ainsi le droit pénal suisse n'admet de viol qu'hétérosexuel, et d'un homme sur une femme exclusivement.

Le dernier chapitre de cette partie, *Les femmes en prison*, revient sur les formes de pénalisation, depuis la réhabilitation « morale » jusqu'à la prison moderne. Il décrit les profils des femmes détenues et appréhende la définition sociale de leur « besoins spécifiques ». Une place à part est accordée à la maternité en prison : non seulement le contrôle et les bénéfices qu'elle induit sont très ambivalents (Cardi, 2008), mais ils diffèrent beaucoup selon les législations nationales. Nuançant l'univers de la prison, les auteures montrent que « tout comme les autres institutions pénales, [celle-ci tend] à pathologiser la femme délinquante » (p.198). A ce sujet, il aurait été utile de relier plus fortement les savoirs sur les profils de criminelles à ceux qui concernent les violences (symboliques notamment) subies par les femmes. Ainsi, dans son livre sur *La famille à l'épreuve de la prison* (PUF, 2012), Caroline Touraut traite de « l'expérience carcérale élargie » et évoque à ce propos « la peine des proches » (mères, conjointes, sœurs en majorité) qui viennent régulièrement visiter des hommes (en France, 96% de la population incarcérée).

La deuxième partie détaille les types de délits et crimes subis par les femmes, en quatre temps. D'abord, les auteures montrent en quoi la prise en compte du genre fournit une grille

de lecture nécessaire pour définir, mesurer et expliquer les faits (chapitre 1). Le chapitre suivant se centre sur les violences conjugales : y sont passées en revue les formes de chiffrage statistique et les analyses psychologiques qui permettent d'établir des typologies des auteurs et des facteurs de risques. Le regard psychologique est encore très présent dans le chapitre 3, relatif aux violences sexuelles. Abordant pour finir les politiques publiques (chapitre 4), les auteures mettent en perspective les répliques que suscitent les violences faites aux femmes : les réponses sociales, policières et judiciaires, mais aussi les dynamiques de prévention. Le mérite du livre est de traiter chacune de ces questions de manière large, pluridisciplinaire et en comparant plusieurs situations nationales. Ainsi-met-il en évidence la diversité des approches de la violence qui prennent en compte le genre et l'intersectionnalité, tant chez les psychologues que chez les sociologues. Cependant, le contexte suisse, dans lequel les auteures sont ancrées, a vu la construction du problème public des violences conjugales se réaliser au sein de la santé publique (Marta Roca i Escoda, Marylène Lieber, Pauline Delage, *L'émergence et les reconfigurations d'un problème public. Les violences faites aux femmes en Suisse – 1970-2012*, 2016), ce qui n'est pas le cas partout. Ceci est peut-être la raison regrettable pour laquelle les auteures présentent trop peu la dynamique des mobilisations féministes, qui a investi le champ du travail social et contribué à mettre ces nouvelles problématiques à l'agenda des politiques sociales et judiciaires.

La troisième partie concerne la présence des femmes dans la chaîne des professions judiciaires. Apparaîtront ainsi successivement, dans cinq courts chapitres, les policières, les juges, les avocates, les expertes des tribunaux et le personnel féminin du système pénitentiaire. Concernant la police, l'ouvrage aborde l'entrée progressive des femmes dans les différents grades et corps et souligne les différences entre les pays. Si certains pays sont relativement favorables au travail des policières auprès de publics féminins, ou à leur implication dans des questions sociales assignées au féminin, il reste que sous l'effet conjugué des législations nationales, de la culture et de l'organisation du travail policier, la résistance demeure très forte à l'encontre de l'usage féminin de la violence légitime, ce bastion masculin. A ce sujet, il est dommage que le livre ne propose pas d'interprétation qui permettrait de relier la criminalité des femmes à cette résistance collective. On tourne ensuite le regard vers les juges : leur féminisation fait l'objet de forts écarts nationaux, en particulier en matière pénale. Globalement, les femmes sont soupçonnées d'être incapables d'impartialité, selon le stéréotype renouvelé d'une « différence » des femmes au regard des normes incarnées par le sexe masculin. Du côté des avocates, le livre fait l'inventaire des obstacles que rencontrent les femmes à l'entrée de la profession et des discriminations qu'elles subissent en l'exerçant. Les psychologues discutent de leur « force de persuasion » au prisme des stéréotypes de genre qui affectent les autres professions judiciaires. Quant aux expertes auprès des tribunaux, elles sont moins sollicitées que les hommes et font face à une expertise masculine qui fait foi par elle-même, tandis que la leur est rapportée au sujet traité, supposé compatible avec les compétences féminines.

En conclusion, ce livre mérite d'être salué pour l'énorme travail bibliographique sur lequel il repose : celui-ci couvre en effet le temps long, plusieurs disciplines, et s'étend à la fois aux espaces francophones et anglophones. Cette riche synthèse réunit trois grandes thématiques qui sont ordinairement isolées, il est vrai en les juxtaposant plutôt qu'en les faisant dialoguer.

Cela dit, le pari principal est tenu : celui de rassembler dans un même volume l'ensemble des tenants et aboutissants de cette question générale de l'asymétrie de genre dans la criminalité. Sur le fond, le livre fait écho à la somme orchestrée par Coline Cardi et Geneviève Pruvost (*Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, 2012) dans laquelle Rose-Marie Lagrave soulignait déjà des points cruciaux : « la violence n'est ni un trait spécifique aux hommes ni un monopole masculin, mais, parmi toutes les déclinaisons possibles des capacités d'agir, un recours puissamment marqué au sceau du genre (...). La mise en visibilité de la violence des femmes ne peut faire l'impasse des agencements entre la violence des femmes et la violence de la domination masculine ». A un moment où les violences sexuelles font l'actualité, ce livre contribue à nourrir le regard sociologique sur des questions décisives telles que les répercussions sociales de la dénonciation publique des délits et crimes, ou le poids que pèse sur les trajectoires de déviance la persistance des rapports de domination dans le couple hétérosexuel (une persistance mise en lumière par l'enquête Virage de l'INED), sans oublier les problèmes relatifs à la protection des enfants (ONPE, *La prise en compte du genre en protection de l'enfance*, rapport, 2017).

Elisa Herman  
Centre Max Weber  
Université Lumière Lyon 2  
MRIE Mission régionale d'information  
sur l'exclusion